



L'OBSERVATEUR

PREMIER TRIMESTRE DE 2005

NOUVEAUX RÉSIDENTS PERMANENTS

Le Canada a accueilli 56 374 nouveaux résidents permanents de janvier à mars 2005, une augmentation de 3 % comparativement au premier trimestre de 2004. Bien que, dans l'ensemble, le nombre d'immigrants n'ait augmenté que légèrement, leur nombre par catégorie d'immigrants a considérablement changé. La catégorie du regroupement familial (CF) a connu une baisse de 20 % (12 412 nouveaux résidents permanents) alors que la composante économique a connu une hausse de 22 % (34 081 nouveaux résidents permanents). Le nombre de réfugiés

admis a chuté de 8 %, pour atteindre 8 563.

La diminution du nombre d'immigrants CF est attribuable à une baisse du nombre de parents et de grands-parents admis, qui a chuté de 72 % au cours du trimestre. Pour ce qui est des demandeurs principaux dans la composante économique, le nombre de nouveaux travailleurs qualifiés a augmenté de 17 %, atteignant 16 213. Le nombre de gens d'affaires demandeurs principaux et de candidats des provinces a aussi augmenté pendant le trimestre. En ce qui concerne les réfugiés, la baisse générale observée dans cette catégorie est principalement attribuable à la diminution de 41 % du nombre de réfugiés parrainés par le secteur privé.

Il n'y a eu aucun changement dans le classement des cinq derniers pays de résidence permanente principaux. Ayant enregistré une augmentation de 15 % durant le trimestre, la Chine est demeurée le principal pays source, suivie de l'Inde et des Philippines. Le changement le plus marquant constaté dans la liste des dix principaux pays d'origine a été l'augmentation de 68 % du nombre de résidents permanents provenant de la Corée du Sud, qui s'est élevée au 6^e rang. Il est à noter que ce pourcentage impressionnant représente cependant une augmentation de 699 personnes. La France, qui a enregistré une hausse de 22 % au cours du trimestre, s'est classée au 9^e rang des dix principaux pays sources.

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Le nombre de travailleurs étrangers a atteint 20 111, ce qui représente une augmentation de 6 % par rapport au premier trimestre de 2004. Le nombre de travailleurs de tous les niveaux de compétence, à l'exception du niveau B (travailleurs techniques ou spécialisés), a augmenté. La hausse de 17 % du nombre de travailleurs du niveau C (personnes exerçant des fonctions de niveau intermédiaire ou un travail de bureau, y compris les travailleurs agricoles saisonniers) constitue l'augmentation la plus importante.

Le nombre de travailleurs provenant du Mexique a augmenté de 16 %

Remarque

Les données fournies dans *L'Observateur* sont préliminaires et seront révisées, probablement à la hausse, lorsque toutes les transactions de l'année seront entrées dans les systèmes de traitement de Citoyenneté et Immigration Canada. Le présent numéro de *L'Observateur* ne contient aucun chiffre sur la citoyenneté, car Citoyenneté et Immigration Canada travaille actuellement à la mise en place d'un nouveau système mondial de gestion des cas.

alors que le nombre de travailleurs provenant des États-Unis a chuté de 10 %. Par conséquent, le Mexique a pris la place des États-Unis en tant que principal pays source de travailleurs étrangers. Le Japon, ayant enregistré une augmentation de 34 % du nombre de travailleurs étrangers, s'est élevé au 4^e rang. Certains des dix principaux pays d'origine ont fourni nettement plus de travailleurs, dont la France, troisième en importance (augmentation de 11 %), la Jamaïque, huitième (augmentation de 15 %), l'Inde, neuvième (augmentation de 13 %), et l'Allemagne, dixième (augmentation de 26 %).

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Le nombre d'étudiants étrangers a diminué légèrement (1 %) pendant le trimestre. Dans trois des quatre niveaux d'études, il y a eu une baisse du nombre d'étudiants étrangers, à l'exception d'une augmentation de 23 % du nombre d'étudiants étrangers au niveau des Autres études postsecondaires.

Malgré une diminution de 8 %, la Corée du Sud est demeurée le principal pays source au cours du trimestre, ayant envoyé 3 476 étudiants au Canada. La Chine, qui a enregistré une augmentation de 11 %, a pris le second rang, occupé auparavant par le Japon. Le nombre d'étudiants en provenance des États-Unis et de Taïwan a chuté de près de 20 %, entraînant la régression des deux pays dans le classement. Par contre, l'Inde et l'Arabie saoudite ont monté dans le classement, ayant respectivement enregistré une augmentation de 95 % et de 37 %. Il n'y a eu aucun changement notable quant aux lieux de destination des étudiants, la Colombie-Britannique ayant accueilli le plus grand nombre d'étudiants (3 828), suivie de l'Ontario (3 422) et du Québec (1 056).

APERÇU DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS EN 2004

Une fois par trimestre, l'un des principaux mouvements (résidents permanents, travailleurs étrangers, étudiants étrangers et nouveaux citoyens) fait l'objet d'une analyse dans L'Observateur. Ce trimestre, l'analyse portera sur les travailleurs étrangers, suivant les données annuelles.

Selon une évaluation fondée sur le nombre d'entrées, les travailleurs étrangers jouent un important rôle de soutien dans l'économie canadienne. En 2004, le Canada a accueilli 90 668 travailleurs étrangers destinés à un large éventail de professions et de secteurs d'activité partout au pays.

Selon une évaluation fondée sur l'effectif, les travailleurs étrangers sont même plus nombreux. Le 1^{er} décembre 2004, environ 134 251 travailleurs étrangers avaient besoin d'un permis pour travailler au Canada¹. En ajoutant à ce chiffre le nombre de travailleurs étrangers qui n'ont plus besoin de permis pour travailler au Canada, la présence des travailleurs étrangers sur le marché du travail canadien est considérable. Les chiffres présentés dans cette section font uniquement référence aux personnes qui sont au Canada principalement pour travailler. Par conséquent, ils ne tiennent pas compte, par exemple, des personnes qui viennent au Canada à titre de réfugiés ou d'étudiants étrangers et qui obtiennent un permis de travail temporaire.

Dans cet article, les caractéristiques des travailleurs étrangers seront examinées à l'aide de données administratives présentées de deux façons : le mouvement et l'effectif. Le mouvement annuel fait référence

¹ Les chiffres de cet article relatifs aux travailleurs étrangers contenus correspondent aux chiffres paraissant dans *Faits et chiffres 2004 : Aperçu de l'immigration, résidents permanents et temporaires*. Les totaux annuels, par contre, diffèrent des totaux présentés dans les tableaux en annexe en raison des révisions effectuées régulièrement chaque trimestre.

au nombre de nouveaux travailleurs étrangers qui entrent au Canada dans une année. Par contre, l'effectif de travailleurs étrangers fait référence au nombre de travailleurs étrangers présents au Canada à un moment précis de l'année (dans le cadre de cette analyse, nous avons choisi le 1^{er} décembre de chaque année civile). Étant donné que les définitions des données sur le mouvement et des données sur l'effectif sont différentes, les chiffres présentés dans chaque cas peuvent différer considérablement. Par exemple, même si le mouvement a diminué pour une année donnée, l'effectif peut avoir augmenté si le nombre net de travailleurs étrangers entrés au Canada est positif (c'est-à-dire le nombre de nouveaux travailleurs étrangers entrés au Canada est plus élevé que le nombre de travailleurs étrangers qui ont quitté le pays).

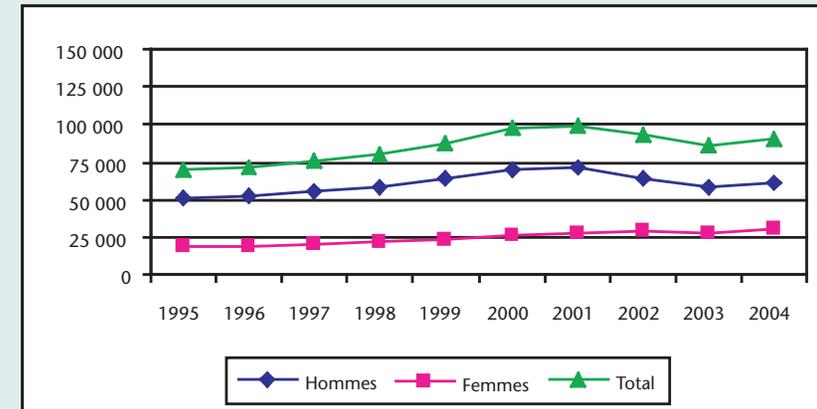
Au cours des années, diverses initiatives ont été mises en place afin de répondre aux besoins des employeurs canadiens et à la mobilité accrue de l'ensemble de la main-d'œuvre. Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et Ressources humaines et Développement des compétences Canada

(RHDCC) ont travaillé conjointement à la conception du programme des travailleurs étrangers afin de relever les nouveaux défis que pose le marché du travail à une vitesse qui soutiendra les efforts que déploient les employeurs canadiens en vue de fonctionner efficacement.

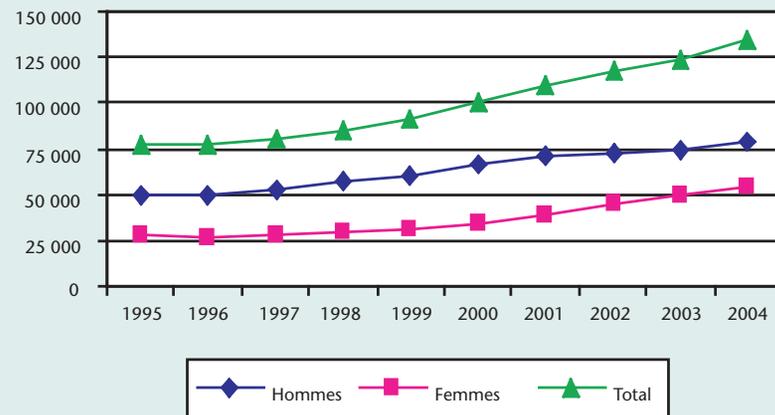
En général, les travailleurs étrangers qui souhaitent travailler temporairement au Canada doivent avoir une offre d'emploi approuvée et un permis de travail avant leur arrivée. Les employeurs canadiens, quant à eux, doivent faire approuver ou « confirmer » l'offre d'emploi par RHDCC. Dans certains cas, l'approbation de RHDCC n'est pas nécessaire, bien qu'un permis de travail soit toujours obligatoire. Par exemple, les professionnels en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) ou les travailleurs qualifiés transférés au sein d'une société ne sont pas tenus d'obtenir l'approbation de RHDCC². D'autres personnes n'ont besoin ni d'une approbation de RHDCC ni d'un permis de travail.

² Selon le chapitre 16 de l'ALÉNA, les citoyens du Canada, des États-Unis et du Mexique qui répondent aux critères peuvent entrer plus rapidement et plus facilement dans ces trois pays afin d'exercer des activités liées aux affaires ou de procéder à des investissements. Cela signifie que les employeurs canadiens n'ont pas besoin de faire approuver une offre d'emploi par RHDCC pour embaucher un citoyen américain ou mexicain.

Graphique 1 : Mouvement des travailleurs étrangers par sexe, 1995–2004



Graphique 2 : Effectif des travailleurs étrangers par sexe, 1^{er} décembre 1995–1^{er} décembre 2004



En vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR), les travailleurs étrangers à court terme de certaines catégories (tels que les artistes de spectacle, certains conférenciers ou conférenciers commerciaux et les réparateurs) sont dispensés du permis de travail.

Un examen des entrées de travailleurs étrangers au cours des dix dernières années indique une tendance à la hausse de 1995 à 2001 et une diminution progressive au cours des trois dernières années. Les années les plus importantes correspondent à la période où le secteur de la technologie de l'information a connu une forte croissance et à la période précédant l'entrée en vigueur de la LIPR. Les changements apportés à la loi ont facilité l'admission des travailleurs à court terme et ont entraîné une diminution du nombre d'entrées de travailleurs étrangers (particulièrement en provenance des États-Unis) enregistrées dans les données administratives de CIC.

SEXE

Il est intéressant de noter que le nombre de travailleurs étrangers de sexe féminin enregistrés a augmenté régulièrement au cours de la dernière décennie alors que

l'importante diminution du nombre de travailleurs étrangers de sexe masculin enregistrés coïncide avec l'entrée en vigueur du *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés*. En ce qui concerne les entrées de travailleurs étrangers, il serait bon de noter qu'environ 33,3 % des travailleurs étaient de sexe masculin en 2004, comparativement à 73 % au milieu des années 1990. Par contre, le nombre de travailleurs étrangers de sexe féminin a augmenté régulièrement depuis le milieu des années 1990, passant de 19 000 en 1995 à 30 000 en 2004.

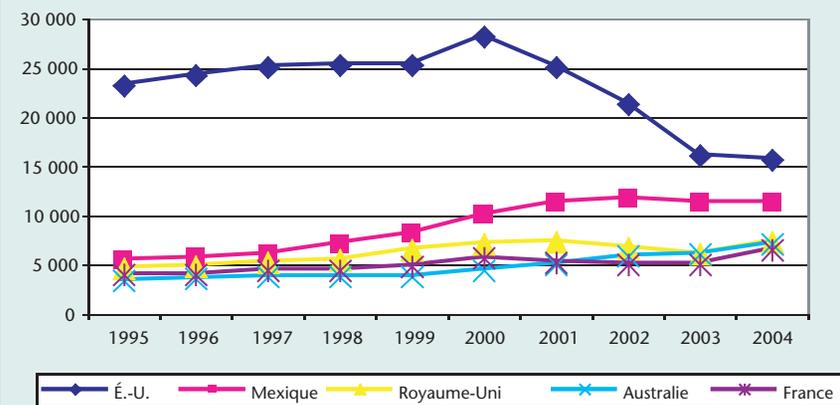
L'effectif par sexe diffère des tendances relevées dans les données sur le mouvement de travailleurs étrangers. Dans l'ensemble, l'effectif de travailleurs étrangers de sexe masculin et de sexe féminin a connu une augmentation continue, passant respectivement de 49 000 et de 28 000 en 1995 à 79 000 et 55 000 en 2004. De plus, la composition de l'effectif de travailleurs étrangers est aussi différente, 59 % étant de sexe masculin et 41 % de sexe féminin. Par ailleurs, les emplois temporaires occupés par des travailleurs étrangers de sexe féminin sont généralement de plus longue durée.

PAYS D'ORIGINE

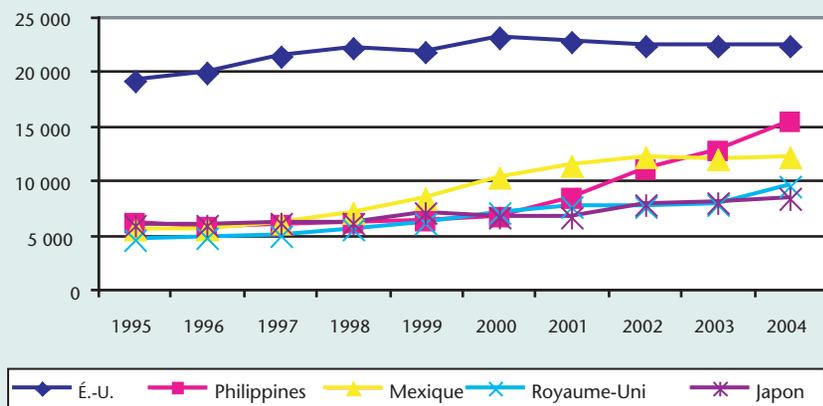
Si nous examinons le nombre de travailleurs étrangers enregistrés par pays source, les États-Unis et le Mexique ont été les deux principaux pays sources des dix dernières années. Bien que le nombre de travailleurs étrangers provenant des États-Unis ait diminué de 45 % (attribuable en grande partie à l'incidence de la LIPR) depuis qu'il a atteint un point culminant en 2000 en atteignant 28 131, les États-Unis demeurent toujours le principal pays source. En 2004, 15 561 travailleurs américains sont arrivés au Canada, ce qui représente 17 % de toutes les entrées de travailleurs étrangers enregistrées.

Le nombre de travailleurs provenant du deuxième pays source en importance, le Mexique, est demeuré stable durant les quatre dernières années, se situant aux environs de 11 000. Compte tenu de la proximité des États-Unis et du Mexique avec le Canada et des dispositions de l'ALÉNA visant à faciliter la mobilité des travailleurs, il n'est pas surprenant que les États-Unis et le Mexique soient deux des principaux pays sources de travailleurs du Canada. Le mouvement de travailleurs étrangers diffère considérablement du nombre de résidents permanents enregistrés, car dans ce cas-là, ces deux pays se classent respectivement cinquième et vingt-troisième.

Graphique 3 : Principaux pays sources de travailleurs étrangers selon le mouvement, 1995-2004



Graphique 4 : Principaux pays sources de travailleurs étrangers, selon l'effectif, 1^{er} décembre 1995-1^{er} décembre 2004



Pour ce qui est des chiffres concernant l'effectif, les États-Unis représentent aussi la principale source de travailleurs étrangers, le Canada en ayant accueilli plus de 22 000 en 2004. Cependant, contrairement aux chiffres sur le mouvement, les Philippines arrivent au deuxième rang des pays sources en ce qui a trait à l'effectif. Un nombre considérable de travailleurs des Philippines viennent au Canada dans le cadre du Programme concernant les aides familiaux résidents (PAFR), pour lequel le permis habituel est valable pour plus d'un an (de plus amples renseignements

sur le PAFR sont fournis à la page 13). Le Mexique et le Royaume-Uni constituent aussi d'importants pays sources de travailleurs étrangers sur le plan de l'effectif.

DESTINATIONS

L'Ontario est la principale destination des travailleurs étrangers. Toutefois, le nombre de travailleurs étrangers se rendant en Ontario a diminué au cours des dernières années, passant de 49 291 (51 % du mouvement national) en 2000,

à 41 798 (46 % du mouvement national) en 2004. Le Québec a aussi noté une baisse de l'affluence des travailleurs étrangers durant les dernières années. En effet, la province a accueilli 16 191 travailleurs étrangers en 2001 et 13 340 en 2003.

Ces chiffres permettent de croire que moins de travailleurs choisissent le centre du Canada (Ontario, Québec) alors qu'un plus grand nombre d'entre eux choisissent l'Ouest du pays. Cette situation peut aussi s'expliquer par les dif-

Tableau 1. Destination prévue des travailleurs étrangers (1995 - 2004)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Terre-Neuve-et-Labrador	550	453	911	558	1 042	1 199	1 154	1 290	1 448	1 101
Île-du-Prince-Édouard	132	166	93	90	113	108	102	115	116	67
Nouvelle-Écosse	1 012	1 087	1 080	1 726	3 108	1 485	2 027	2 209	1 355	1 351
Nouveau-Brunswick	690	514	548	562	846	841	767	620	602	531
Québec	9 492	9 262	10 493	11 565	13 054	15 652	16 191	14 231	13 340	14 599
Ontario	34 764	36 169	38 632	40 745	43 213	49 291	49 531	46 142	41 004	41 798
Manitoba	1 888	1 713	1 586	1 769	1 992	1 973	1 984	1 778	1 437	1 505
Saskatchewan	1 233	1 248	1 258	1 242	1 217	1 299	1 185	1 088	949	1 021
Alberta	6 043	6 695	7 481	7 887	7 882	8 818	9 122	8 017	7 363	8 129
Colombie-Britannique	13 457	13 638	12 735	12 759	14 226	15 934	16 608	17 433	17 003	19 897
Yukon	93	138	56	104	97	141	84	92	110	67
Territoires du Nord-Ouest	-	-	-	-	93	132	168	137	140	102
Nunavut	-	-	-	-	20	10	18	10	15	18
Destination inconnue	279	385	847	1 139	195	141	168	126	659	482
Total	69 725	71 586	75 813	80 252	87 098	97 024	99 109	93 288	85 541	90 668

férences dans la performance économique des régions du Canada, sujet qui fera l'objet de recherches approfondies. Par exemple, durant la première partie de cette décennie, le nombre de travailleurs de la technologie de l'information (TI) à destination du centre du Canada a atteint un sommet, mais depuis, l'activité économique dans le secteur de la haute technologie s'est faite plus discrète et le mouvement des travailleurs a été moins important. Par contre, l'activité économique dans l'Ouest du Canada s'est accrue en raison de l'augmentation des investissements dans l'industrie primaire (pétrole et gaz, autres extractions), qui pourrait avoir eu une incidence positive sur le nombre de travailleurs étrangers qui se sont rendus dans l'Ouest du Canada.

Les changements apportés à la loi constituent aussi l'une des raisons pour lesquelles les travailleurs étrangers ont modifié leur choix de destination. Les travailleurs étrangers maintenant dispensés de permis (tels que les artistes de spectacle, certains conférenciers, conférenciers commerciaux et les réparateurs) sont très nombreux dans le centre du Canada. En effet, si nous examinons les données

précédant et succédant l'entrée en vigueur de la LIPR, nous pouvons constater qu'un très grand nombre de ces travailleurs devaient se rendre en Ontario et au Québec, et le système de réglementation actuel ne rend plus bien compte de ces mouvements à court terme.

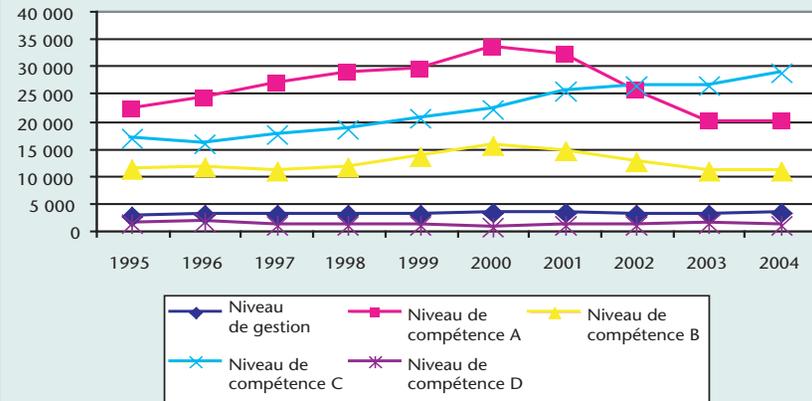
Le nombre de travailleurs étrangers se rendant dans les provinces de l'Atlantique est demeuré assez stable depuis 2000, représentant environ 4 % du total national. Le mouvement des travailleurs étrangers au Canada atlantique semble être particulièrement sensible à l'activité économique de la région. Par exemple, le mouvement du personnel des métiers et du personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie à destination de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Nouvelle-Écosse a atteint un sommet durant les importants projets de construction liés aux investissements effectués dans l'industrie pétrolière et gazière extracôtière. Les données sur l'effectif selon la destination prévue sont aussi disponibles et elles ressemblent fortement, sur le plan des proportions, aux données sur le mouvement présentées ci-dessus.

NIVEAUX DE COMPÉTENCE

Toutes les professions peuvent être classées sous un niveau de compétence selon la scolarisation et la formation nécessaires : le niveau de compétence A comprend les profes-

sions qui nécessitent habituellement un diplôme universitaire, le niveau de compétence B comprend les professions qui nécessitent habituellement un diplôme d'études collégiales ou une formation en profes-

Graphique 5 : Mouvement des travailleurs étrangers par niveau de compétence, 1995-2004



Graphique 6 : Effectif des travailleurs étrangers par niveau de compétence, 1er décembre 1995-1er décembre 2004

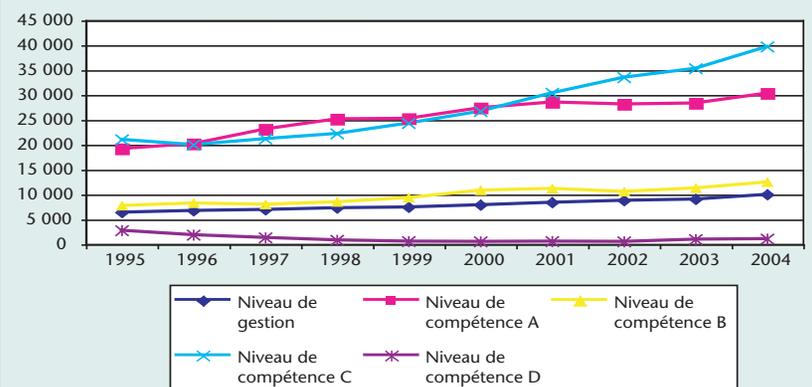


Tableau 2. Mouvement des travailleurs étrangers par niveau de compétence (1995 – 2004)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Niveau de gestion	2 635	2 831	2 897	2 911	2 887	3 152	3 180	3 026	2 933	3 327
Niveau de compétence A	22 024	24 278	26 671	28 714	29 337	33 488	32 166	25 579	19 755	19 673
Niveau de compétence B	11 264	11 468	10 957	11 692	13 692	15 641	14 408	12 726	10 809	10 992
Niveau de compétence C	16 895	15 886	17 534	18 628	20 593	22 140	25 595	26 442	26 464	28 710
Niveau de compétence D	1 234	1 529	1 128	832	855	812	927	889	1 195	1 143
Niveau de compétence inconnu	15 673	15 594	16 626	17 475	19 734	21 791	22 833	24 626	24 385	26 823
Total	69 725	71 586	75 813	80 252	87 098	97 024	99 109	93 288	85 541	90 668

apprentissage, le niveau de compétence C comprend les professions nécessitant un diplôme d'études secondaires ou une formation professionnelle, et le niveau de compétence D comprend les professions qui nécessitent habituellement une formation en cours d'emploi. En plus de ces niveaux de compétence, il existe aussi un niveau de gestion, pour lequel les exigences scolaires et les compétences requises sont variées.

Après avoir fait abstraction des travailleurs dont le niveau de compétence est inconnu, nous pouvons constater que les proportions quant au mouvement des travailleurs étrangers selon le niveau de compétence ont varié considéra-

blement au cours des dix dernières années (de 1995 à 2004). En 1995, le niveau de compétence A avait la proportion la plus élevée (40 %), suivie du niveau de compétence C (30 %), du niveau de compétence B (20 %), du niveau de gestion (5 %) et du niveau de compétence D (2 %). Les données administratives de CIC indiquent une tendance en faveur des niveaux de compétence élevés à la fin des années 1990, car la proportion des travailleurs possédant le niveau de compétence A s'est élevée à 46 %. Cependant, depuis ce temps, la proportion de travailleurs étrangers possédant le niveau de compétence A a chuté à 31 %. Pour ce qui est des professions faisant partie du niveau de

compétence B et du niveau de gestion, la tendance n'a pas vraiment changé au cours des dix dernières années, les travailleurs possédant le niveau de compétence B représentant un peu moins de 20 % et les travailleurs cadres représentant 5 % du mouvement total.

La situation des travailleurs étrangers possédant le niveau de compétence C est particulièrement intéressante, la proportion des travailleurs à ce niveau ayant augmenté au cours des dernières années, représentant maintenant 45 % de tous les travailleurs possédant un niveau de compétence. Une partie importante de l'augmentation relevée en ce qui a trait au niveau de compétence C est

attribuable au nombre plus élevé de travailleurs venant au Canada dans le cadre du Programme concernant les aides familiaux résidents et du Programme de travailleurs agricoles saisonniers (les programmes sont expliqués de façon plus détaillée dans la section sur les programmes spéciaux, à la page 12). Ce mouvement de travailleurs est en contraste avec le suivi du mouvement des résidents permanents, selon lequel le nombre de nouveaux arrivants possédant le niveau de compétence A est plus élevé et le nombre de nouveaux arrivants possédant un niveau de compétence moindre est moins élevé. Les données indiquent que le programme des travailleurs étrangers constitue

Tableau 3. Effectif de travailleurs étrangers par niveau de compétence (1995 – 2004)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Niveau de gestion	6 444	6 747	6 968	7 320	7 489	7 915	8 435	8 820	9 053	9 985
Niveau de compétence A	19 237	20 213	23 138	25 171	25 293	27 434	28 549	28 181	28 377	30 364
Niveau de compétence B	7 752	8 246	8 014	8 522	9 358	10 838	11 225	10 586	11 293	12 479
Niveau de compétence C	21 045	19 996	21 227	22 268	24 320	26 728	30 432	33 558	35 330	39 731
Niveau de compétence D	2 770	1 909	1 368	829	603	523	603	550	1 005	1 077
Niveau de compétence inconnu	19 933	19 989	19 960	21 348	24 884	27 842	30 613	35 672	38 747	40 615
Total	77 181	77 100	80 675	85 458	91 947	101 280	109 857	117 367	123 805	134 251

une source importante de main-d'œuvre pour tous les niveaux de compétence, en plus de pouvoir apporter une aide à tous les secteurs du marché du travail.

En plus des travailleurs étrangers dont le niveau de compétence peut être classé, un très grand nombre de travailleurs étrangers possèdent un niveau de compétence inconnu. Durant la décennie 1995 – 2004, cette proportion représentait de 22 % à 30 % du mouvement de tous les travailleurs étrangers. Une analyse des registres administratifs permet d'obtenir des éclaircissements sur le niveau de compétence

inconnu et les secteurs du marché du travail auxquels appartiendra cette catégorie de travailleurs. La majorité des cas de profession inconnue est attribuable aux personnes qui viennent au Canada afin d'y travailler dans le cadre de programmes d'échange jeunesse. Le nombre de personnes obtenant un permis de travail dans le cadre de ce programme a augmenté, passant d'environ 10 000 en 1995 à 20 000 en 2004. De plus, la mise en place d'un programme pilote pour les conjoints, qui permet aux conjoints de travailleurs temporaires qualifiés d'obtenir plus facilement un permis de travailleur étranger,

ajoute à la catégorie inconnue. En 2004, le Canada a admis 2 553 conjoints de travailleurs temporaires qualifiés, comparativement à 34 en 2001.

La situation quant à l'effectif de travailleurs étrangers par niveau de compétence diffère quelque peu des statistiques sur le mouvement. Pour tous les niveaux de compétence, à l'exception du niveau de compétence D, nous pouvons constater que l'effectif en 2004 était beaucoup plus important qu'en 1995 (la proportion relative aux niveaux de compétence A et B et au niveau de gestion ayant aug-

menté d'environ 55 % à 60 % et la proportion relative au niveau de compétence C ayant augmenté de 89 %). Cela signifie qu'un grand nombre de travailleurs possédant ces niveaux de compétence renouvellent leur permis de travail et continuent à faire partie du programme des travailleurs étrangers. La forte augmentation de l'effectif de travailleurs étrangers occupant une profession inconnue constitue un autre facteur intéressant. En effet, il y a eu une hausse de 104 % de 1995 à 2004. Comme nous l'avons indiqué précédemment, ces augmentations sont attribuables à l'accroissement considérable du nombre de permis délivrés aux participants de programmes d'échange jeunesse et au projet pilote pour les conjoints³.

3 Si nous examinons les données sur le niveau de compétence inconnu, l'effectif de participants aux programmes d'échange jeunesse est passé de 6 645 en 1995 à 17 512 en 2004, et l'effectif de participants au programme pilote pour les conjoints est passé de 21 en 2001 à 6 645 en 2004.

PRINCIPAUX GROUPES PROFESSIONNELS⁴

En examinant les données sur les travailleurs étrangers par niveau de compétence, nous obtenons un aperçu général du capital humain qui entre au Canada. Toutefois, nous pouvons extraire des détails plus précis des données en vue de mieux décrire le mouvement et l'effectif des travailleurs étrangers.

Secteur primaire

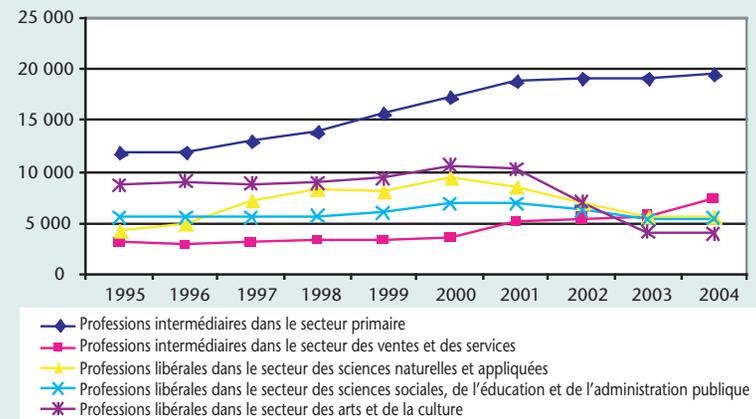
Les professions intermédiaires dans le secteur primaire ont formé le groupe professionnel le plus courant quant au mouvement de travailleurs étrangers en 2004, comptant 19 563 travailleurs. Ce groupe professionnel est constitué principalement de travailleurs agricoles et d'horticulteurs qui viennent au Canada sur une base saisonnière afin de faire les récoltes. Les récentes tendances indiquent que la demande pour ce type de travail-

leurs continue de croître. En fait, le nombre de travailleurs agricoles et d'horticulteurs a augmenté régulièrement depuis 1993.

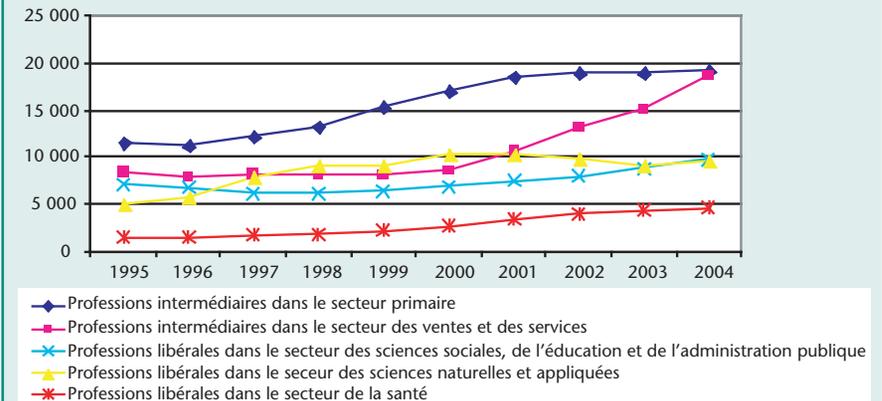
Les travailleurs agricoles saisonniers ajoutent un aspect régional aux tendances, car plus de 80 % se rendent en Ontario et 15 % se rendent au Québec.

Les travailleurs étrangers occupant une profession intermédiaire dans le secteur primaire constituaient la majorité de l'effectif en 2004, totalisant 19 255 travailleurs. Pour ce qui est de ce groupe professionnel, les données sur l'effectif et le mouvement sont très semblables en raison du travail saisonnier. En général, la période d'emploi des personnes qui obtiennent un permis de travail dans le domaine de l'agriculture débute et se termine durant la même année civile.

Graphique 7 : Principaux groupes professionnels selon le mouvement de travailleurs étrangers, 1995-2004



Graphique 8 : Principaux groupes professionnels selon l'effectif de travailleurs étrangers, 1^{er} décembre 1995-1^{er} décembre 2004



⁴ Toutes les données sur les groupes professionnels se fondent sur la Classification nationale des professions (CNP). La plupart de l'analyse se fondait sur la CNP à deux chiffres, mais certains codes de quatre chiffres ont été utilisés afin d'obtenir une idée plus exacte des professions en cause. À l'heure actuelle, la classification fondée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) n'est pas possible.

Ventes et services

Les travailleurs étrangers occupant une profession intermédiaire dans le secteur des ventes et services constituent aussi une composante importante du mouvement de travailleurs étrangers (7 345 en 2004). Comme les travailleurs agricoles, ce groupe a connu une augmentation considérable au cours des dernières années. Ce groupe est composé essentiellement de personnel de garderie et de soutien familial, personnel qui se veut le fondement du Programme concernant les aides familiaux résidents.

L'effectif de travailleurs de niveau intermédiaire du secteur des ventes et des services a augmenté régulièrement depuis 1999 et en 2004, 18 690 travailleurs étrangers ont été classés dans cette catégorie. Cependant, contrairement au secteur primaire, l'effectif de travailleurs du secteur des ventes et des services était beaucoup plus élevé que le mouvement annuel. Cette situation est principalement attribuable à la nature pluriannuelle du Programme concernant les aides familiaux résidents, alors que l'effectif se calcule sur une période d'environ trois ans.

Sciences naturelles et appliquées

La « bulle » de la haute technologie et l'éclatement de celle-ci par la suite ont eu une incidence sur le nombre de travailleurs étrangers qui sont venus au Canada. De nombreuses professions liées à la technologie de pointe font partie des professions libérables du groupe des sciences naturelles et appliquées. En effet, le mouvement de ces travailleurs est à l'image de l'évolution du secteur de la haute technologie. En 1993, le Canada a accueilli 3 199 travailleurs professionnels dans le groupe des sciences naturelles et appliquées (groupe qui compte surtout des professionnels en informatique et des ingénieurs). Au moment où la croissance dans le secteur de la haute technologie a atteint un point culminant en 2000, trois fois plus de travailleurs appartenant à ce groupe sont arrivés au Canada, soit plus de 9 500 travailleurs.

Depuis 2000, le mouvement de travailleurs étrangers faisant partie de ce groupe professionnel a diminué, leur nombre chutant à 5 689 en 2004. Les données sur le mouvement présentées ici permettent de croire que le programme des travailleurs étrangers en ce qui a trait à ce groupe professionnel tient compte de la demande de main-d'œuvre et les changements dans le mouvement des travailleurs témoignent des conditions relatives au marché du travail intérieur.

Les tendances que mettent en évidence les données générales sur l'effectif des professionnels du groupe des sciences naturelles et appliquées concordent avec les données sur le mouvement présentées ci-dessus. De 1995 à 2001, l'effectif de ces travailleurs est passé de 4 958 à 10 407, ce qui coïncide avec l'expansion du secteur de la haute technologie et la demande accrue de travailleurs de la TI. Toutefois, après la régression du secteur de la haute technologie, l'effectif a chuté à 9 214 en 2003⁵.

Arts et culture

L'incidence de la LIPR peut facilement se voir dans le nombre de travailleurs étrangers enregistrés à titre de professionnels dans le secteur des arts et de la culture (surtout des artistes créateurs et des artistes de spectacle). La LIPR dispense de permis de travail certains artistes de spectacle pour leurs courts séjours. Le mouvement de professionnels dans le secteur des arts et de la culture est demeuré stable tout au long des années 1990 jusqu'en 2001, mais en raison de la nouvelle loi, le nombre de travailleurs tenus d'obtenir un permis est passé de 10 712, sommet atteint en 2000, à 4 008 en 2004. Le nombre de travailleurs en provenance des États-Unis a été le plus touché par l'entrée en vigueur de la nouvelle loi (passant d'environ 5 000 en 2000 à 2 000 en 2004). Le Royaume-Uni et la France sont aussi d'importants pays sources.

⁵ Bien que l'effectif total de ces travailleurs soit passé de 10 407 en 2001 à 9 214 en 2003, cela ne signifie pas nécessairement que ces travailleurs étrangers ont quitté le pays. Il est possible qu'après avoir été travailleurs étrangers temporaires, certains d'entre eux aient obtenu le statut d'immigrant.

Sciences sociales, éducation et administration publique

Contrairement aux autres groupes professionnels décrits ci-dessus, le mouvement de travailleurs étrangers enregistrés à titre de professionnels des sciences sociales et de l'enseignement est demeuré relativement stable de 1995 à 2004. Durant ces dix années, en moyenne 6 000 professionnels appartenant à cette catégorie sont arrivés au Canada chaque année. Les professeurs d'université et les aides-éducateurs constituent les principales professions de cette catégorie. Les données sur les professions de RHDCC montrent que le remplacement des travailleurs en raison des départs à la retraite est à l'origine de la demande élevée pour ce type de travailleurs.

L'effectif de professionnels des sciences sociales et de l'enseignement est demeuré assez conséquent durant la période s'étendant de 1995 à 2000, variant de 6 000 à 7 000. Cependant, depuis 2000, le nombre de professionnels appartenant à cette catégorie a augmenté régulièrement et se situe maintenant aux environs de 10 000.

Santé

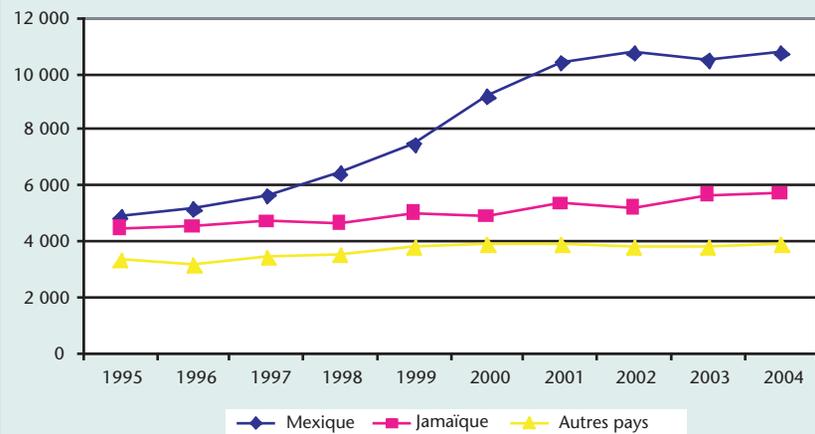
Bien que le secteur de la santé ne fasse pas partie des cinq principaux secteurs en ce qui a trait au mouvement des travailleurs, l'effectif de travailleurs étrangers dans le domaine de la santé s'est accru régulièrement depuis 1997. En 2004, il y avait 4 611 professionnels de la santé temporaires au Canada, comparativement à 1 496 en 1996.

PROGRAMMES SPÉCIAUX

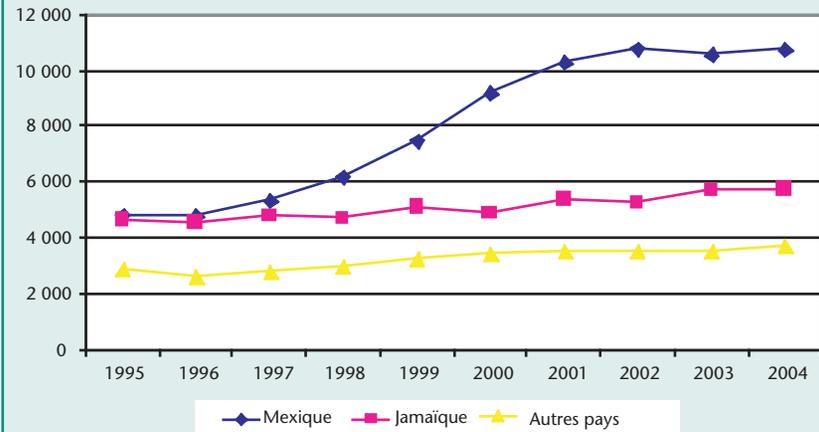
Programme de travailleurs agricoles saisonniers (PTAS)

Le PTAS permet à des travailleurs agricoles du Mexique et des Caraïbes de venir au Canada afin de participer aux récoltes. Durant les dix dernières années, les travailleurs qui venaient au Canada dans le cadre de ce programme étaient en très grande majorité de sexe masculin, représentant 97 % du nombre total de travailleurs étrangers en 2004. Le Programme offre une source supplémentaire de main-d'œuvre saisonnière fiable et qualifiée afin de veiller à ce que les cultures et les récoltes du Canada puissent se faire au bon moment.

Graphique 9 : Mouvement des travailleurs étrangers dans le cadre du Programme de travailleurs agricoles saisonniers, 1995–2004



Graphique 10 : Effectif des travailleurs étrangers dans le cadre du Programme de travailleurs agricoles saisonniers, 1^{er} décembre 1995–1^{er} décembre 2004



La majorité des travailleurs sont admis durant les deuxième et troisième trimestres de chaque année, ce qui correspond à la période de végétation au Canada. Bien que ce pays ne participe pas au PTAS, le nombre de travailleurs agricoles provenant du Guatemala a augmenté au cours des deux dernières années.

Le Mexique et la Jamaïque, les deux principaux pays sources de travailleurs agricoles des dix dernières années, ont fourni au Canada respectivement 53 % (10 780) et 28 % (5 736) des travailleurs en 2004. Cependant, le nombre de travailleurs provenant du Mexique a augmenté d'environ 5 000 chaque année au début des années 1990 et de plus de 10 000 pour chacune des quatre dernières années, tant sur le plan de l'effectif que sur le plan du mouvement. Trinité-et-Tobago et la Barbade sont aussi des pays sources importants.

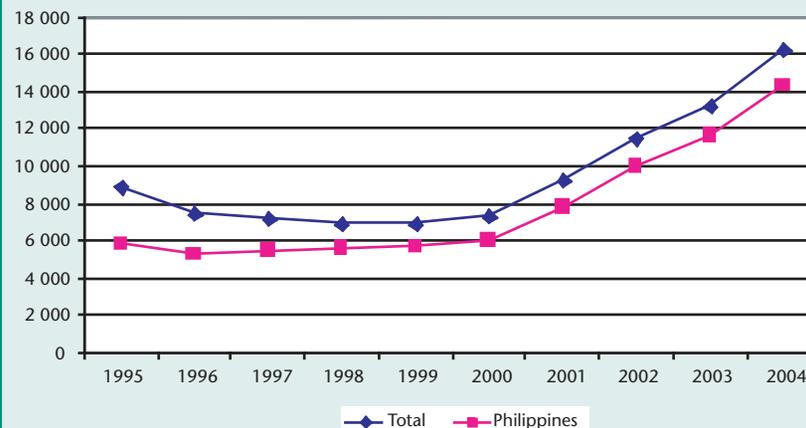
Programme concernant les aides familiaux résidents

Le Programme concernant les aides familiaux résidents (PAFR) fournit au Canada des aides familiaux résidents lorsqu'il n'y a pas suffisamment de Canadiens pour occuper les postes disponibles. Les travailleurs engagés dans le cadre de ce programme prennent soin, sans supervision, d'enfants, d'aînés ou de personnes handicapées dans des maisons privées. Les aides familiaux résidents peuvent aussi présenter une demande de résidence permanente au Canada après avoir occupé un emploi d'aides familiaux résidents pendant au moins deux ans au cours des trois années suivant leur arrivée au Canada. En 2004, le Canada a admis 5 850 travailleurs dans le cadre de ce programme, ce qui représente le nombre le plus élevé depuis 1991. La grande majorité de ces travailleurs sont des femmes provenant des Philippines (85 %). Les autres pays sources ont varié au cours des années, un nombre important de travailleurs provenant du Royaume-Uni, de la France, de la Slovaquie et de l'Inde.

Graphique 11 : Mouvement des travailleurs étrangers dans le cadre du Programme concernant les aides familiaux résidents, 1995–2004



Graphique 12 : Effectif des travailleurs étrangers dans le cadre du Programme concernant les aides familiaux résidents, 1er décembre 1995–1er décembre 2004



L'effectif de travailleurs étrangers venus au Canada à titre d'aides familiaux résidants a aussi augmenté régulièrement durant les dernières années. Comme nous pouvions nous y attendre suivant les données sur le mouvement, les données sur l'effectif portent principalement sur les travailleurs étrangers provenant des Philippines. En effet, des 16 297 travailleurs étrangers participant au Programme, 14 327 provenaient de ce pays.

Programme de professionnels de la technologie de l'information (TI)

Afin de répondre au manque de travailleurs hautement qualifiés dans le secteur de la TI, le gouvernement a conçu un programme visant à faciliter l'entrée de certains professionnels de la TI au Canada. Dans le cadre de ce programme, il n'est pas nécessaire d'obtenir l'approbation de RHDCC pour les personnes dont l'offre d'emploi répond aux critères définis. Si nous examinons le mouvement des travailleurs étrangers, nous pouvons constater que 1 221 travailleurs sont arrivés en 2004, et les chiffres sur l'effectif indiquent qu'environ 2 000 de ces travailleurs étaient au

Canada dans le cadre de ce programme. La majorité des travailleurs participant au Programme provenaient de l'Inde et une petite partie provenait de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis.

Époux et conjoints de fait de travailleurs temporaires qualifiés

Afin d'attirer les travailleurs étrangers ayant les compétences requises dans les secteurs aux prises avec le manque de main-d'œuvre, le Canada a mis en place un projet pilote concernant les époux et les conjoints de fait de travailleurs temporaires qualifiés. Les époux et les conjoints de fait de travailleurs temporaires qualifiés, y compris les travailleurs spécialisés et les travailleurs du secteur de la haute technologie, peuvent demander un permis de travail sans avoir une offre d'emploi ou la confirmation de RHDCC. Compte tenu du mouvement, le nombre de travailleurs étrangers admis dans le cadre de ce programme était d'environ 3 000 personnes en 2004.

L'OBSERVATEUR est un bulletin trimestriel produit par Citoyenneté et Immigration Canada. Il a pour objet de fournir en temps opportun des statistiques sur les principaux groupes d'immigrants admis au Canada.

Les questions ou commentaires concernant L'OBSERVATEUR doivent être adressés à monitor-observateur@cic.gc.ca.

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2005
ISSN 1705-6519

Appendice 1

Immigration par catégorie (demandeurs principaux, conjoints et personnes à charge)

IMMIGRANTS	2004						2005		Différence Cumul. 2005 / Cumul. 2004
	Total	T1	Cumul.	T2	T3	T4	T1	Cumul.	
Époux, conjoints et partenaires	43 985	10 330	10 330	12 644	11 357	9 654	10 144	10 144	-2 %
Parents et grands-parents	12 732	3 856	3 856	4 707	2 549	1 620	1 088	1 088	-72 %
Autres	5 529	1 367	1 367	1 459	1 390	1 313	1 180	1 180	-14 %
Total - Regroupement familial	62 246	15 553	15 553	18 810	15 296	12 587	12 412	12 412	-20 %
Travailleurs qualifiés - demandeurs principaux	47 889	10 362	10 362	13 296	13 962	10 269	12 168	12 168	17 %
Gens d'affaires - demandeurs principaux	2 708	515	515	575	958	660	854	854	66 %
Aides familiaux - demandeurs principaux	3 296	975	975	1 034	764	523	854	854	-12 %
Candidats des provinces/territoires - dem. princ.	2 086	433	433	571	562	520	599	599	38 %
Total - Économique - demandeurs principaux	55 979	12 285	12 285	15 476	16 246	11 972	14 475	14 475	18 %
Travailleurs qualifiés - conjoints et personnes à charge	65 553	13 125	13 125	17 969	20 927	13 532	16 213	16 213	24 %
Gens d'affaires - conjoints et personnes à charge	7 056	1 339	1 339	1 412	2 622	1 683	2 275	2 275	70 %
Aides familiaux - conjoints et personnes à charge	996	405	405	242	195	154	124	124	-69 %
Candidats des prov. et territ. - conj. et pers. à charge	4 162	796	796	1 183	1 230	953	994	994	25 %
Total - Économique - conjoints et pers. à charge	77 767	15 665	15 665	20 806	24 974	16 322	19 606	19 606	25 %
Travailleurs qualifiés - dem. princ.*, conj. et pers. à charge	113 442	23 487	23 487	31 265	34 889	23 801	28 381	28 381	21 %
Gens d'affaires - dem. princ.*, conj. et pers. à charge	9 764	1 854	1 854	1 987	3 580	2 343	3 129	3 129	69 %
Aides familiaux - dem. princ.*, conj. et pers. à charge	4 292	1 380	1 380	1 276	959	677	978	978	-29 %
Cand. des prov. et territ. - dem. princ.*, conj. et pers. à charge	6 248	1 229	1 229	1 754	1 792	1 473	1 593	1 593	30 %
Total - Composante économique	133 746	27 950	27 950	36 282	41 220	28 294	34 081	34 081	22 %
Total - Autres**	53	15	15	14	13	11	4	4	-73 %
Total - Immigrants	196 045	43 518	43 518	55 106	56 529	40 892	46 497	46 497	7 %
Réfugiés parrainés par le gouvernement	7 411	1 733	1 733	1 915	1 983	1 780	1 645	1 645	-5 %
Réfugiés parrainés par le secteur privé	3 115	880	880	1 037	625	573	515	515	-41 %
Réfugiés admis au Canada (asile)	15 901	5 181	5 181	5 519	2 962	2 239	5 308	5 308	2 %
Personnes à charge à l'étranger des réfugiés admis au Canada	6 258	1 508	1 508	1 721	1 823	1 206	1 095	1 095	-27 %
Total - Réfugiés	32 685	9 302	9 302	10 192	7 393	5 798	8 563	8 563	-8 %
Total - Immigrants et réfugiés	228 730	52 820	52 820	65 298	63 922	46 690	55 060	55 060	4 %
Titulaires de permis demandant la résidence permanente	148	31	31	43	36	38	22	22	-29 %
Cas comportant des considérations humanitaires / Intérêt public	6 945	2 061	2 061	1 900	1 620	1 364	1 292	1 292	-37 %
Arriérés de cas	1	-	-	1	-	-	-	-	-
Total	235 824	54 912	54 912	67 242	65 578	48 092	56 374	56 374	3 %

* dem. princ. = demandeurs principaux

** Autres = Demandeurs non reconnus du statut de réfugié au Canada et immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée

Appendice 2

Immigration, selon les dix principaux pays sources (demandeurs principaux, conjoints et personnes à charge)

Pays de dernière résidence permanente	2004							2005			Différence Cumul. 2005 / Cumul. 2004
	Total	T1	Cumul.	T2	T3	T4	Cumul. Rang	T1	Cumul.	Cumul. Rang	
Chine, République populaire de	36 411	9 401	9 401	10 196	9 353	7 461	1	10 835	10 835	1	15 %
Inde	25 569	5 046	5 046	7 253	7 505	5 765	2	5 464	5 464	2	8 %
Philippines	13 301	3 112	3 112	4 158	3 604	2 427	3	2 804	2 804	3	-10 %
Pakistan	12 796	2 806	2 806	4 066	3 423	2 501	4	2 683	2 683	4	-4 %
États-Unis	7 494	1 830	1 830	2 068	1 865	1 731	5	2 221	2 221	5	21 %
Corée du Sud	5 337	1 033	1 033	1 325	1 695	1 284	12	1 732	1 732	6	68 %
Royaume-Uni	6 058	1 318	1 318	1 737	1 709	1 294	8	1 348	1 348	7	2 %
Colombie	4 438	1 139	1 139	1 290	1 094	915	10	1 278	1 278	8	12 %
France	5 026	1 019	1 019	1 404	1 585	1 018	13	1 239	1 239	9	22 %
Sri Lanka	4 134	1 296	1 296	1 385	866	587	9	1 120	1 120	10	-14 %
Total - Dix principaux pays	120 564	28 000	28 000	34 882	32 699	24 983		30 724	30 724		10 %
Total - Autres pays	115 260	26 912	26 912	32 360	32 879	23 109		25 650	25 650		-5 %
Total	235 824	54 912	54 912	67 242	65 578	48 092		56 374	56 374		3 %

Appendice 3

Immigration, selon la destination (demandeurs principaux, conjoints et personnes à charge)

Province	2004						2005		Différence Cumul. 2005 / Cumul. 2004
	Total	T1	Cumul.	T2	T3	T4	T1	Cumul.	
Région métropolitaine									
St. John's	424	106	106	127	138	53	40	40	-62 %
Autre - Terre-Neuve et Labrador	155	45	45	32	38	40	116	116	158 %
Total - Terre-Neuve et Labrador	579	151	151	159	176	93	156	156	3 %
Total - Île-du-Prince-Édouard	310	82	82	89	53	86	81	81	-1 %
Halifax	1 355	299	299	341	446	269	232	232	-22 %
Autre - Nouvelle-Écosse	415	94	94	118	100	103	85	85	-10 %
Total - Nouvelle-Écosse	1 770	393	393	459	546	372	317	317	-19 %
Saint John	187	39	39	39	46	63	43	43	10 %
Autre - Nouveau-Brunswick	608	143	143	193	153	119	131	131	-8 %
Total - Nouveau-Brunswick	795	182	182	232	199	182	174	174	-4 %
Québec	2 128	503	503	557	573	495	378	378	-25 %
Montréal	37 864	8 977	8 977	10 562	10 686	7 639	7 879	7 879	-12 %
Gatineau	1 020	210	210	305	264	241	177	177	-16 %
Autre - Québec	3 227	652	652	900	887	788	1 111	1 111	70 %
Total - Québec	44 239	10 342	10 342	12 324	12 410	9 163	9 545	9 545	-8 %
Ottawa	6 379	1 488	1 488	1 841	1 825	1 225	1 414	1 414	-5 %
Toronto	99 868	22 948	22 948	29 186	27 629	20 105	23 028	23 028	0 %
Hamilton	4 089	947	947	1 188	1 183	771	870	870	-8 %
London	2 328	553	553	669	612	494	785	785	42 %
Autre - Ontario	12 446	2 785	2 785	3 464	3 492	2 705	3 266	3 266	17 %
Total - Ontario	125 110	28 721	28 721	36 348	34 741	25 300	29 363	29 363	2 %
Winnipeg	5 911	1 250	1 250	1 806	1 622	1 233	1 239	1 239	-1 %
Autre - Manitoba	1 516	280	280	428	440	368	405	405	45 %
Total - Manitoba	7 427	1 530	1 530	2 234	2 062	1 601	1 644	1 644	7 %
Regina	656	159	159	223	134	140	180	180	13 %
Saskatoon	802	175	175	239	201	187	190	190	9 %
Autre - Saskatchewan	484	102	102	122	137	123	163	163	60 %
Total - Saskatchewan	1 942	436	436	584	472	450	533	533	22 %
Calgary	9 441	2 315	2 315	2 683	2 587	1 856	2 373	2 373	3 %
Edmonton	5 047	1 268	1 268	1 326	1 423	1 030	1 221	1 221	-4 %
Autre - Alberta	1 980	489	489	597	512	382	599	599	22 %
Total - Alberta	16 468	4 072	4 072	4 606	4 522	3 268	4 193	4 193	3 %
Vancouver	32 667	7 890	7 890	9 012	9 131	6 634	7 455	7 455	-6 %
Victoria	1 067	245	245	242	323	257	113	113	-54 %
Autre - Colombie-Britannique	3 284	828	828	901	905	650	2 753	2 753	232 %
Total - Colombie-Britannique	37 018	8 963	8 963	10 155	10 359	7 541	10 321	10 321	15 %
Total - Territoires	159	40	40	51	35	33	41	41	2 %
Non déclarée	7	-	-	1	3	3	6	6	
Total	235 824	54 912	54 912	67 242	65 578	48 092	56 374	56 374	3 %

Nota : Le code de la destination est souvent modifié après qu'un fichier est entré dans le système administratif. Il en résulte une sous-estimation du nombre de personnes ayant envisagé de s'établir dans les régions métropolitaines de recensement au cours du présent trimestre.

Appendice 4

Mouvement des travailleurs étrangers, selon le niveau de compétence

Niveau de compétence *	2004						2005		Différence Cumul. 2005 / Cumul. 2004
	Total	T1	Cumul.	T2	T3	T4	T1	Cumul.	
Niv. de comp. O	3 328	771	771	894	942	721	821	821	6 %
Niv. de comp. A	19 672	4 640	4 640	5 315	5 745	3 972	4 693	4 693	1 %
Niv. de comp. B	10 990	2 138	2 138	3 637	3 379	1 836	2 079	2 079	-3 %
Niv. de comp. C	28 699	5 775	5 775	11 429	9 429	2 066	6 776	6 776	17 %
Niv. de comp. D	1 144	136	136	398	440	170	155	155	14 %
Non déclaré	27 966	5 505	5 505	8 069	6 825	7 567	5 587	5 587	1 %
Total	91 799	18 965	18 965	29 742	26 760	16 332	20 111	20 111	6 %

* Classification nationale des professions

Appendice 5

Mouvement des travailleurs étrangers, selon les dix principaux pays sources

Pays de dernière résidence permanente	2004							2005			Différence Cumul. 2005 / Cumul. 2004
	Total	T1	Cumul.	T2	T3	T4	Cumul. Rang	T1	Cumul.	Cumul. Rang	
Mexique	11 403	2 609	2 609	5 839	2 828	127	2	3 031	3 031	1	16 %
États-Unis	15 787	3 351	3 351	4 690	4 622	3 124	1	3 029	3 029	2	-10 %
France	6 492	1 494	1 494	2 361	1 612	1 025	4	1 658	1 658	3	11 %
Japon	5 523	1 221	1 221	2 365	1 543	394	7	1 642	1 642	4	34 %
Australie	7 199	1 616	1 616	1 313	1 145	3 125	3	1 514	1 514	5	-6 %
Philippines	5 685	1 296	1 296	1 360	1 702	1 327	5	1 331	1 331	6	3 %
Royaume-Uni	7 409	1 237	1 237	1 850	1 900	2 422	6	1 300	1 300	7	5 %
Jamaïque	5 925	971	971	2 126	2 763	65	8	1 113	1 113	8	15 %
Inde	2 719	687	687	591	880	561	9	779	779	9	13 %
Allemagne	2 362	461	461	603	909	389	10	582	582	10	26 %
Total - Dix principaux pays	70 504	14 943	14 943	23 098	19 904	12 559		15 979	15 979		7 %
Total - Autres pays	21 295	4 022	4 022	6 644	6 856	3 773		4 132	4 132		3 %
Total	91 799	18 965	18 965	29 742	26 760	16 332		20 111	20 111		6 %

Appendice 6

Mouvement des travailleurs étrangers, selon la destination

Province	2004						2005		Différence Cumul. 2005 / Cumul. 2004
	Total	T1	Cumul.	T2	T3	T4	T1	Cumul.	
Région métropolitaine									
St. John's	135	21	21	59	22	33	47	47	124 %
Autre - Terre-Neuve et Labrador	973	219	219	313	302	139	253	253	16 %
Total - Terre-Neuve et Labrador	1 108	240	240	372	324	172	300	300	25 %
Total - Île-du-Prince-Édouard	72	11	11	18	27	16	9	9	-18 %
Halifax	785	170	170	355	185	75	111	111	-35 %
Autre - Nouvelle-Écosse	592	35	35	322	156	79	62	62	77 %
Total - Nouvelle-Écosse	1 377	205	205	677	341	154	173	173	-16 %
Saint John	87	15	15	22	30	20	24	24	60 %
Autre - Nouveau-Brunswick	465	96	96	132	154	83	125	125	30 %
Total - Nouveau-Brunswick	552	111	111	154	184	103	149	149	34 %
Québec	1 088	287	287	422	245	134	261	261	-9 %
Montréal	10 042	2 211	2 211	3 660	2 561	1 610	2 053	2 053	-7 %
Gatineau	107	33	33	35	27	12	25	25	-24 %
Autre - Québec	3 463	593	593	1 770	872	228	721	721	22 %
Total - Québec	14 700	3 124	3 124	5 887	3 705	1 984	3 060	3 060	-2 %
Ottawa	1 802	467	467	528	482	325	485	485	4 %
Toronto	12 282	3 018	3 018	3 526	3 217	2 521	2 686	2 686	-11 %
Hamilton	573	133	133	161	150	129	107	107	-20 %
London	609	137	137	155	215	102	109	109	-20 %
Autre - Ontario	27 067	5 443	5 443	10 011	9 665	1 948	5 860	5 860	8 %
Total - Ontario	42 333	9 198	9 198	14 381	13 729	5 025	9 247	9 247	1 %
Winnipeg	944	208	208	312	273	151	167	167	-20 %
Autre - Manitoba	596	107	107	149	178	162	66	66	-38 %
Total - Manitoba	1 540	315	315	461	451	313	233	233	-26 %
Regina	206	34	34	73	63	36	29	29	-15 %
Saskatoon	371	69	69	127	120	55	93	93	35 %
Autre - Saskatchewan	464	71	71	126	193	74	96	96	35 %
Total - Saskatchewan	1 041	174	174	326	376	165	218	218	25 %
Calgary	3 172	713	713	831	826	802	800	800	12 %
Edmonton	1 588	338	338	441	468	341	368	368	9 %
Autre - Alberta	3 509	708	708	790	886	1 125	797	797	13 %
Total - Alberta	8 269	1 759	1 759	2 062	2 180	2 268	1 965	1 965	12 %
Vancouver	13 774	2 740	2 740	4 048	3 713	3 273	3 151	3 151	15 %
Victoria	529	35	35	44	336	114	81	81	131 %
Autre - Colombie-Britannique	5 833	895	895	1 089	1 263	2 586	1 382	1 382	54 %
Total - Colombie-Britannique	20 136	3 670	3 670	5 181	5 312	5 973	4 614	4 614	26 %
Total - Territoires	187	48	48	69	41	29	42	42	-13 %
Non déclarée	484	110	110	154	90	130	101	101	-8 %
Total	91 799	18 965	18 965	29 742	26 760	16 332	20 111	20 111	6 %

Nota : Le code de la destination est souvent modifié après qu'un fichier est entré dans le système administratif. Il en résulte une sous-estimation du nombre de personnes ayant envisagé de s'établir dans les régions métropolitaines de recensement au cours du présent trimestre.

Appendice 7

Mouvement des étudiants étrangers, selon le niveau d'études

Niveau d'études	2004						2005		Différence Cumul. 2005 / Cumul. 2004
	Total	T1	Cumul.	T2	T3	T4	T1	Cumul.	
Secondaire ou moins	14 159	2 570	2 570	1 333	8 430	1 826	2 423	2 423	-6 %
École de métiers	8 221	2 692	2 692	1 733	2 390	1 406	2 518	2 518	-6 %
Université	21 681	2 409	2 409	1 847	15 451	1 974	2 334	2 334	-3 %
Autre (postsecondaire)	7 332	1 205	1 205	1 187	3 369	1 571	1 487	1 487	23 %
Autre	4 917	1 106	1 106	1 351	1 600	860	1 161	1 161	5 %
Total	56 310	9 982	9 982	7 451	31 240	7 637	9 923	9 923	-1 %

Appendice 8

Mouvement des étudiants étrangers, selon le pays d'origine

Pays de dernière résidence permanente	2004							2005			Différence Cumul. 2005 / Cumul. 2004
	Total	T1	Cumul.	T2	T3	T4	Cumul. Rang	T1	Cumul.	Cumul. Rang	
Corée du Sud	12 296	3 779	3 779	2 188	4 372	1 957	1	3 476	3 476	1	-8 %
Chine, République populaire de	6 938	1 031	1 031	975	3 654	1 278	3	1 140	1 140	2	11 %
Japon	4 907	1 083	1 083	1 652	1 717	455	2	1 039	1 039	3	-4 %
Inde	1 495	220	220	119	748	408	7	428	428	4	95 %
France	3 484	261	261	116	2 887	220	6	261	261	5	0 %
États-Unis	3 828	314	314	289	2 914	311	4	259	259	6	-18 %
Taïwan	1 748	304	304	302	923	219	5	246	246	7	-19 %
Mexique	2 099	201	201	123	1 653	122	8	222	222	8	10 %
Brésil	746	167	167	111	397	71	9	178	178	9	7 %
Arabie Saoudite	585	114	114	87	300	84	12	156	156	10	37 %
Total - Dix principaux pays	38 126	7 474	7 474	5 962	19 565	5 125		7 405	7 405		-1 %
Total - Autres pays	18 184	2 508	2 508	1 489	11 675	2 512		2 518	2 518		0 %
Total	56 310	9 982	9 982	7 451	31 240	7 637		9 923	9 923		-1 %

Appendice 9

Mouvement des étudiants étrangers, selon la destination

Province	2004						2005		Différence Cumul. 2005 / Cumul. 2004
	Total	T1	Cumul.	T2	T3	T4	T1	Cumul.	
Région métropolitaine									
Total - Terre-Neuve et Labrador	275	29	29	22	198	26	56	56	93 %
Total - Île-du-Prince-Édouard	106	12	12	8	72	14	18	18	50 %
Halifax	1 235	191	191	136	771	137	174	174	-9 %
Autre - Nouvelle-Écosse	536	55	55	28	426	27	50	50	-9 %
Total - Nouvelle-Écosse	1 771	246	246	164	1 197	164	224	224	-9 %
Saint John	143	12	12	15	107	9	15	15	25 %
Autre - Nouveau-Brunswick	679	85	85	44	456	94	61	61	-28 %
Total - Nouveau-Brunswick	822	97	97	59	563	103	76	76	-22 %
Québec	860	131	131	37	606	86	116	116	-11 %
Montréal	7 234	846	846	490	5 128	770	802	802	-5 %
Gatineau	122	18	18	17	75	12	6	6	-67 %
Autre - Québec	1 184	133	133	86	835	130	132	132	-1 %
Total - Québec	9 400	1 128	1 128	630	6 644	998	1 056	1 056	-6 %
Ottawa	1 720	265	265	199	1 033	223	253	253	-5 %
Toronto	10 853	2 150	2 150	1 698	5 199	1 806	2 244	2 244	4 %
Hamilton	1 119	219	219	108	569	223	194	194	-11 %
London	767	121	121	64	502	80	109	109	-10 %
Autre - Ontario	4 518	600	600	380	3 054	484	622	622	4 %
Total - Ontario	18 977	3 355	3 355	2 449	10 357	2 816	3 422	3 422	2 %
Winnipeg	1 130	191	191	159	656	124	187	187	-2 %
Autre - Manitoba	308	37	37	32	214	25	50	50	35 %
Total - Manitoba	1 438	228	228	191	870	149	237	237	4 %
Regina	412	55	55	97	217	43	127	127	131 %
Saskatoon	368	55	55	36	229	48	74	74	35 %
Autre - Saskatchewan	228	21	21	18	162	27	28	28	33 %
Total - Saskatchewan	1 008	131	131	151	608	118	229	229	75 %
Calgary	1 975	428	428	282	963	302	395	395	-8 %
Edmonton	1 336	202	202	176	781	177	208	208	3 %
Autre - Alberta	807	149	149	113	448	97	162	162	9 %
Total - Alberta	4 118	779	779	571	2 192	576	765	765	-2 %
Vancouver	13 608	3 159	3 159	2 412	6 035	2 002	2 843	2 843	-10 %
Victoria	662	92	92	92	433	45	87	87	-5 %
Autre - Colombie-Britannique	4 036	699	699	696	2 024	617	898	898	28 %
Total - Colombie-Britannique	18 306	3 950	3 950	3 200	8 492	2 664	3 828	3 828	-3 %
Total - Territoires	30	3	3	2	20	5	5	5	67 %
Non déclarée	59	24	24	4	27	4	7	7	-71 %
Total	56 310	9 982	9 982	7 451	31 240	7 637	9 923	9 923	-1 %

Nota : Le code de la destination est souvent modifié après qu'un fichier est entré dans le système administratif. Il en résulte une sous-estimation du nombre de personnes ayant envisagé de s'établir dans les régions métropolitaines de recensement au cours du présent trimestre.